

Séance du 03 mars 2023

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

03-03-2023-04

Date de convocation le 24/02/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 3
Votants : 15

Le trois mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes ETCHART, BAZIARD, CAZENAVE, GRAUX, GUITTONNEAU, LOQUET, DAUBAS et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élue : Mme LOQUET

Avaient donné pouvoir : M. LAPETRE pouvoir à MME BAZIARD
M. HILLOOU pouvoir à Mme LOQUET
M. LETARGUA pouvoir à M. CLAVÉ

OBJET : SUBVENTION A LA TURQUIE ET A LA SYRIE

Deux séismes exceptionnels ont frappé le sud de la Turquie et le nord de la Syrie le 6 février 2023, faisant plus de 40 000 morts et détruisant des milliers d'immeubles.

La Fondation de France lance un appel à la générosité pour venir en aide aux populations touchées par les séismes qui ont frappé la Syrie et la Turquie.

La Fondation de France s'appuiera sur des associations locales turques et syriennes ayant déjà fait leurs preuves et actives auprès des populations affectées par les séismes.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Décide de verser une subvention de mille euros à la Fondation de France

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

Envoyé en préfecture le 13/03/2023

Reçu en préfecture le 13/03/2023

Publié le

ID : 064-216403964-20230313-03_03_2023_04-DE